



Union Départementale des syndicats des Alpes-Maritimes

Monsieur le Préfet des AM
147 Bd du Mercantour
06200 Nice

Nice, le 15 AVRIL 2020

Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, lors de la réunion avec les organisations syndicales le 09 avril, notre organisation a, entre autres sujets, pointé un certain nombre de difficultés dans le secteur du commerce.

Nous souhaitons, par ce courrier vous interpeler sur certaines d'entre elles qui persistent et qui ne peuvent rester en l'état au vu de la période de confinement qui doit durer encore plus d'un mois.

La CGT demande la fermeture de toutes les surfaces de vente les Dimanche et jours fériés sur tout le département, pour permettre aux salarié-es qui travaillent dans un climat de tension permanente de pouvoir se reposer.

La CGT demande à l'état plus de contrôles de la clientèle de la part des autorités. Trop de clients ne semblent pas se rendre compte du danger pour eux ou pour le personnel de se rendre souvent, et parfois en famille en magasin.

Dans le meilleur des cas, ce sont les agents de sécurité qui effectuent ces contrôles, ces derniers font face à une clientèle parfois agressive, alors que l'entreprise ne leur fournit pas toujours le matériel indispensable à leur protection. Nous rappelons, qu'à ce jour, une dizaine d'agents de sécurité sont décédés des suites du Covid 19 en France.

Les contrôles doivent aussi être fait auprès des magasins de proximité qui ont aujourd'hui une affluence accrue.

En outre nous proposons :

- De limiter la présence dans les magasins à une personne par foyer.
- De limiter l'accès aux rayons non alimentaires et ne correspondant pas aux articles de première nécessité.
- De limiter le temps de présence des clients dans les magasins.

De plus, nous demandons la mise à disposition pour les salarié-es, du gel, des gants, des masques, des visières ou lunettes, et la mise en place systématique de plexiglass aux caisses.

Nous demandons également la fermeture systématique des caisses automatiques, ainsi que la désinfection régulière des caddies, paniers, boutons d'ascenseur, poignées de porte ...

Les sociétés qui ne fonctionnent que par les achats à distance ont augmenté leurs références en vente ces derniers jours. Une partie des produits référencés ne sont pas des produits essentiels, ce qui impose aux salariés d'être plus nombreux sur site. De fait, ces derniers ne peuvent pas respecter la distanciation nécessaire.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur les associations de service à la personne, les assistantes maternelles, et les particuliers employeurs. Ces salarié.es sont souvent isolé-es et n'ont pas de masques, de gants et de gel. Il est de la responsabilité des autorités de leur fournir le matériel pour ne pas mettre en danger les personnes âgées et les enfants.

Enfin, nous demandons votre vigilance à propos des structures qui pourraient réouvrir. Est-ce qu'elles sont essentielles ? De plus, tout le matériel qui sera mis à disposition des salariés qui retourneront à leur activité professionnelle, sera du matériel en moins pour les soignants et autres métiers indispensables.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos demandes.
Veuillez recevoir, Monsieur le préfet, nos salutations les plus respectueuses

Dominique LAROSE, référente commerce CGT 06.
Gérard RE, Secrétaire Général UD CGT 06.